Association loi 1901 SIRET 51323876600010 / APE 8559A
7 impasse du Général Harispe, Bâtiment Le Cèdre, 31200 Toulouse
Tel : 07 68 57 86 84 mail : lcdlr@free.fr

La médiation ethnoclinique

La médiation ethnoclinique vise à créer un espace ressource qui cherche à prendre en considération les logiques de « fabrication anthropologique » de chacune des personnes présentes dans la relation d'aide et ceci, quel que soit sa place, son statut.
Ainsi, le dispositif de médiation ethnoclinique se propose de questionner l'accueil de l'autre et la construction du lien en tenant compte des appartenances culturelles des personnes reçues dans les institutions mais également celles des professionnels.
Compte tenu des concepts, théories et techniques particulières servant de support à ce travail, nous n'intervenons qu'auprès d'équipes dont au moins une personne a été préalablement sensibilisée à notre approche.

1er temps : (durée 3h)

La médiation ethnoclinique est tout d'abord un dispositif de rencontre réunissant des médiateurs-trices ethnoclinicien-e-s et des professionnels en difficulté dans le suivi et l'accompagnement d'une situation (incompréhensions, décalage culturel, malentendus, conflits...)
L'équipe d'ethnoclinicien-e-s rejoint les professionnels en demande de médiation pour élaborer des hypothèses de travail et des pistes à explorer avec la démarche des *Chemins de la rencontre*. Se construit alors un collectif de pensée et de réflexion permettant d'aborder de manière profonde et apaisée les problématiques rencontrées par ces professionnels.
L'objectif de cette phase est de proposer de nouvelles pistes de travail à l'équipe et son réseau, et de préparer un accueil éventuel de la famille dans ce cadre.

2ème temps éventuel: (durée 2h30 + 3h)

Ce deuxième temps peut intervenir des semaines voire des mois (ou jamais) après le premier temps. La matinée est consacrée à la reconstitution du groupe de professionnels présents lors du 1er temps et qui accueillera le groupe familial. Y sont repris les éléments actualisés de la situation et se co-construisent des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées lors de la médiation.
La médiation regroupe donc l'après-midi du même jour, les professionnels ayant participé aux temps de travail précédents, les médiateurs-trices ainsi que la famille accompagnée de proches si elle le désire.
A la suite de ce travail, une fois la famille partie, un temps supplémentaire de régulation avec les professionnels, est indispensable.